



Association des Navigateurs de la Baie du Creux-de-Genthod

Procès verbal de l'assemblée générale de l'ANBCG

Date : mercredi 19 mars 2025 à 19h00

Lieu : Salle des Sociétés (Halle de Gym)

Mot du président

Remerciement à nos membres présents, à celles et ceux qui ont pris soin de s'excuser.

L'assemblée est déclarée ouverte, l'invitation ayant été effectuée conformément aux statuts, les décisions prises lors de cette assemblée engageront valablement l'ANBCG.

L'assemblée générale est ouverte ce mercredi 19 mars 2025 à 19h00.

Ordre du jour

1. Liste des présences
2. Approbation du PV de l'AG 2024
3. Message du comité
4. Rapport d'activités
5. Rapport de la trésorière pour les comptes 2024
6. Rapport des vérificateurs des comptes pour les comptes 2024
7. Décharge au comité de sa gestion
8. Montant des cotisations
9. Elections du président et du comité.
10. Propositions du comité et agenda pour l'année 2025
11. Propositions individuelles et diverses

1. Liste des présences

Le président rappelle aux membres de bien vouloir contrôler leurs coordonnées, annoncer les éventuels changements. Les membres qui ne font pas partie du groupe WhatsApp sont invités à le rejoindre.

48 personnes sont dans le groupe WhatsApp.

Le projet d'habillage des poteaux à l'entrée du débarcadère sera fait cette année.

2. Approbation du PV de l'AG 2024

Le PV est disponible sur le site internet ANBCG.

La lecture en est-elle demandée ? Non !

Approbation à main levée ? Approuvé !

3. Message du comité

Le 20 mars 2015 disparaissait Marc-Olivier Pellat. Un In Memoriam sera publié sur notre site internet et affiché au débarcadère du Creux-de-Genthod. Une pensée est adressée aux membres ou proches décédés ces dernières années.

Fort de votre soutien et de votre participation à l'agenda de l'année passée, le comité vous proposera de reconduire un agenda similaire pour 2025. Vous le découvrirez au point 10 de l'ordre du jour.

Il n'y a pas d'élection du président ni du comité cette année, les candidates et candidats peuvent s'annoncer jusqu'à la clôture de l'assemblée pour rejoindre le comité et dynamiser notre petite équipe. Le comité étudie volontiers toute proposition.

L'an dernier on a parlé de modifier les statuts. Nous n'avons pas eu le temps. Le Président aimerait relancer le projet mais ne peut pas le promettre.

Rappel concernant les nids d'oiseaux lacustres.

Agissez sur vos bateaux AVANT la construction du nid pour éviter les nichées.

Si un nid CONTIENT un ou plusieurs œufs il est interdit de le détruire.

L'acte est plus sévèrement réprimé s'il s'agit d'une espèce protégée.

4. Rapport d'activités

Le rapport d'activité a été transmis à la Commune. Le Président lit le rapport.

Rapport d'activité de l'Association des Navigateurs de la Baie du Creux-de-Genthod (ANBCG) pour l'année 2024

Grâce à l'engagement de nos membres et de notre comité, nous avons pu réaliser l'ensemble du programme établi lors de la dernière assemblée générale.

Événements nautiques

Parmi les moments forts de l'année, notre traditionnelle "Petite Semaine du Creux", qui s'est tenue fin juillet, a bénéficié d'une couverture exceptionnelle. Eric H. a filmé l'événement à l'aide d'un drone, offrant des perspectives inédites de nos régates. Les vidéos sont disponibles dans la galerie de notre site web pour que chacun puisse revivre ou découvrir ces instants mémorables. De plus, nos navigateurs les plus aguerris ont brillamment participé aux régates classiques du Petit Lac, remportant

des succès notables. Félicitations à eux pour leurs performances remarquables, ils se reconnaîtront !

Remerciements

Le comité tient à exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui ont apporté une aide précieuse à l'organisation de nos événements, tant sur l'eau qu'à terre. Leur soutien est essentiel à la réussite de nos activités. Nous remercions également l'ensemble de nos membres pour leur présence, leur participation active et leurs cotisations, qui témoignent de leur attachement à l'association. C'est grâce à l'engagement de toutes et tous que nous pouvons envisager sereinement l'année nautique 2025 au Creux-de-Genthod.

Perspectives pour 2025

Fort de cette dynamique positive, le comité travaille déjà à l'élaboration du programme pour 2025. Nous prévoyons de nouvelles activités nautiques, des informations et des moments conviviaux pour renforcer les liens entre les membres et promouvoir la passion de la navigation. L'ANBCG accueille toutes les personnes amoureuses du Creux-de-Genthod

5. Rapport de la trésorière pour les comptes 2024

Rapport des comptes ANBCG 2024

Les recettes se montent à CHF 9'696.25 pour des dépenses de CHF 8,962.80 soit un bénéfice de CHF 733.45.-

Les dépenses se détaillent comme suit :

Comptes ANBCG 2024		Solde cmt postal	
	Recette	Dépenses	31.12.24
AG	- CHF	(497.35) CHF	14 025.20 CHF
Apéro		(1 127.90) CHF	
Assurance		(231.00) CHF	
Cash	720.00 CHF		
Communication		(203.75) CHF	
Cotisation	7 016.25 CHF	(20.00) CHF	
Frais comptes		(144.05) CHF	
Habits	50.00 CHF		
Matériel		(358.90) CHF	
Météo		(374.00) CHF	
Raclette		- CHF	
Régate		(200.00) CHF	
Repas		(743.60) CHF	
SwissSailing		(3 200.00) CHF	
Twint	1 910.00 CHF	(1 862.25) CHF	
Total général	9 696.25 CHF	(8 962.80) CHF	Balance recettes - dépenses 733.45 CHF

Les cotisations encaissées par Twint sont comptabilisées ds la rubrique Cotisation

Fait à Chêne-Bourg, le 16 mars 2025

Le compte Postal a démarré en 2024 un solde à nouveau de CHF 13,291.75 et l'année c'est terminée avec un solde de CHF 14,025.20.

L'association compte en fin d'année 2024 : 106 membres dont 5 sont des membres d'honneur et 39 licenciés et licenciées SwissSailing et 19 couples.

Merci de m'avoir confié ce rôle et à la saison prochaine.

Les originaux signés sont disponibles dans les archives de l'association.

6. Rapport des vérificateurs des comptes pour les comptes 2024

Rapport des Contrôleurs de comptes ANBCG 2024

Rapport de contrôle des comptes 2024 de l'association des navigateurs de la baie du creux de Genthod.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes du 1er janvier au 31 décembre 2024 de notre association sur la base des documents déposés sur un répertoire partagé.

Les comptes sont tenus avec exactitude et correspondent à la réalité.

Les recettes se montent à CHF 9'696.25 et les dépenses à CHF 8'962.80.

Le résultat de l'exercice 2023 présente donc un bénéfice de CHF 733.45.

Compte tenu du report de l'exercice précédent de CHF, la fortune au 31 décembre 2024 s'élève à CHF 14,025.20

Nous proposons à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au trésorier pour sa gestion.

Le Creux-de-Genthod, le 19 mars 2025

Les contrôleurs des comptes :

Merci aux vérificateurs Vincent Compagnon et Christian Dederod. Les originaux signés sont disponibles dans les archives de l'association.

7. Décharge au comité de sa gestion

Les comptes sont déclarés conformes > OUI

Les comptes sont approuvés à main levée > OUI

Décharge est accordée à la trésorière et au comité pour sa gestion > OUI

8. Montant des cotisations

- Le montant des cotisations ANBCG est fixé et maintenu à CHF 40.- pour les membres individuels, CHF 60.- pour les couples.
- Le supplément pour la licence Swiss Sailing est maintenu à 100.- (80.- pour SS et 20.- pour financer le matériel du club).
- Nous avons exclu certains membres qui n'ont pas versé le montant des cotisations après plusieurs rappels.
- Les cotisations ANBCG sont approuvées.
- Christian relève que les frais Twint s'élèvent à CHF 47.95, soit à peut-être 3% des encaissements.

9. Elections du président et du comité.

Cette élection s'est tenue en 2024 pour 2 ans, néanmoins toute candidature pour intégrer le comité pourra être prise en compte lors de cette assemblée. Les personnes intéressées peuvent se manifester en tout temps avant l'assemblée auprès du comité ou durant l'assemblée du 19 mars. Personne ne s'est annoncé pour intégrer le comité.

Nomination des réviseurs aux comptes : Marco Guidi et Patrick Lutzelschwab pour les comptes 2025 et 2026.

10. Propositions du comité et agenda pour l'année 2025

Régates

- Genthod Cup : 4 éditions au lieu de 5 pour re-concentrer les participations
- Petite Semaine du Creux : évolutions envisagées : meilleure organisation des repas, propositions de participation à quelques équipages invités
- CPC : proposition de la courir en double cette année
- L'ANBCG participera à l'organisation d'une manche du GP Melges (le lendemain des 6h de Nernier)
- Agenda : proposition d'un agenda ; après discussion, déplacement de la 2ème édition de la Genthod Cup avant la Genève-Rolle.

Autres

- Projet Partage : présentation de la proposition de Cécile de mettre en relation des propriétaires seniors et des personnes désireuses de découvrir la voile. Création d'une commission : Cécile Massebiaux et Grégoire Zanetta se proposent.
- Projet statuts : il faut l'empoigner.
- Sail GP : informations à suivre : si opportunité, proposition de coordonner des sorties sur l'eau pour suivre les épreuves.
- Entretien des chaînes d'amarrage : proposition que l'ANBCG organise un plongeur pour contrôler les chaînes des membres. Envoyer un doodle aux personnes intéressées pour contrôler les chaînes et prendre contact avec Bernard Zumstein pour contrôler (Mille Sabords +41 79 283 4087)
- Débarcadère : les protections sont en piteux état ; projet de les changer. C'est une concession des Mouettes Genevoises.
- Sortie pêche : Valentine parle du jeune pêcheur Alexandre Muni, fils de notre membre Alfio Muni, un des 7 pêcheurs professionnels du Canton de Genève et le Président propose une sortie à la base pêche si on peut l'organiser.
- Le prix de la Marcol est distribué à Gem2 pour son résultat ex aeco avec Sumumm, lequel avait déjà reçu le prix lors du repas de fin de saison en novembre 2024.

11. Propositions individuelles et diverses

Clôture de la séance à 20:15

L'assemblée est suivie d'une raclette sur place (participation de 10.- par personne).